

## INFORMATIONS LOCALES

### LES VŒUX D'EVELINE AUBERT, PRESIDENTE DU C.A.C.T.

En ce début d'année 2001 exceptionnel parce qu'il ouvre la porte du troisième millénaire, il m'est agréable d'offrir très sincèrement à chacune et à chacun d'entre vous, en mon nom personnel et en celui des membres du Comité d'Animation mes souhaits les plus sincères, joie, bonheur, santé pour vous-même et l'ensemble de vos familles.

Je voudrais vous faire part des résultats des premiers travaux du Comité d'Animation Culturel et Touristique qui a consacré plusieurs soirées de travail au cours du dernier trimestre 2000 à fixer des objectifs d'animation. Ont été réalisés jusqu'à présent :

- \* le 9 décembre : une animation au profit du Téléthon.
- \* le 15 décembre : la participation du C.A.C.T. dans la fête de Noël de l'école avec la distribution de jouets collectifs qui serviront, pour certains, d'accompagnement pédagogique dans le programme scolaire. (Ces jouets ont été pris en charge pour les trois quarts par la C.C.V.O. et pour un quart par le C.A.C.T.), la distribution de chocolats surprise et de peluches pour les plus petits...
- \* L'installation, la décoration et l'illumination de sapins de Noël dans les trois villages.
- \* Le 14 janvier, l'animation d'un loto avec la participation d'une centaine de personnes. Des lots de qualité ont pu être distribués grâce aux établissements *Coccinelle* à Verclause, *Utile* à Rémuzat, *Dastre-vigne* à Gap, *Peuzin* à Serres, *Prenaut Guinard* à Gap, *les cafés Foliet* à Gap, *les boulangers Dumas* à Romans et *Taxil* à Eyguians sans oublier les particuliers de la Vallée de l'Oule. Le Comité d'Animation les remercie très sincèrement ainsi que Hélène et Jeannot Girousse qui ont mis leur salle de restaurant à notre disposition gracieusement et qui ont aussi laissé l'intégralité de la recette de la buvette à l'association.
- \* Le 16 janvier : démarrage des ateliers de la Vallée de l'Oule...

Seront organisés :

- \* Le 3 février : une après-midi patois / crêpes à Sainte-Marie.
  - \* Le 24 février : une soirée amicale belote / jeux de société à Sainte-Marie.
  - \* Le 29 mars : une sortie à Arles - Fontvieille.
  - \* Le 21 avril : un concert de musique sacrée à l'église de Bruis.
- Ensuite commenceront les premiers chantiers d'embellissement des villages.

Je vois de nombreuses raisons d'espérer, compte tenu des difficultés de vie dans les villes, notamment dans les banlieues, (pollution, insécurité), les campagnes devraient connaître un regain d'intérêt... A nous de savoir accueillir les citadins sans mettre pour autant en péril nos équilibres fragiles.

Nos ancêtres ont su préserver un patrimoine exceptionnel. Nous devons absolument le protéger, continuer à l'entretenir et à le mettre en valeur, si nous voulons développer un axe touristique modeste.

Bien cordialement à vous tous.

Eveline Aubert.

## INFORMATIONS LOCALES

### TELETHON : LE BILAN

*Les habitants de la Vallée de l'Oule mobilisés.*



Organisé par le C.A.C.T. dans les locaux de la C.C.V.O., le Téléthon a cette année dans la vallée de l'Oule, permis de récolter la somme tout à fait respectable de 3074 F. Eveline Aubert, présidente de l'association organisatrice remercie vivement toutes les personnes qui à cette occasion ont manifesté leur exceptionnelle générosité.

Un élan de solidarité qui n'est pas passé inaperçu auprès du personnel de la coordination départementale de Gap dont nous dépendons. Sa présidente Catherine Gauthier s'est déclarée en effet très surprise d'un tel résultat qui, proportionnellement au nombre d'habitants, dépasse largement celui obtenu dans des villes plus importantes. Signalons en outre que les Hautes Alpes font partie du peloton de tête des départements donateurs au niveau national.



Encore un grand merci à Jacqueline Borla qui a offert l'apéritif et a ainsi créé un événement convivial dans la Vallée à cette époque de l'année où, à cause du froid et de l'isolement chacun « reste chez soi ». Merci aussi à Roger qui a agrémenté cette soirée de tout un répertoire de chansons (Jean Ferrat, Charles Dumont etc...) pour notre plus grand ravissement.

En 2001, la Vallée de l'Oule envisage d'apporter son soutien aux personnes atteintes de mucoviscidose en se joignant à la « Virade de l'espoir », une animation proche du Téléthon et cependant moins médiatisée.

6

### LA FETE DE NOEL

Une soixantaine de personnes environ étaient réunies le 15 décembre 2000 pour assister au spectacle de Noël des enfants de la vallée.

Le partenariat C.A.C.T. / C.C.V.O. a une fois de plus bien fonctionné et a permis à toutes les personnes de bonne volonté d'apporter leur savoir-faire pour que la fête soit réussie. Félicitations donc aux enfants qui, encadrés d'adultes pointilleux et perfectionnistes nous ont offert un instant de magie inoubliable clôturé par l'apparition du Père Noël en fin de soirée.

Un Père Noël certes un peu fatigué par un voyage éprouvant au cours duquel il aurait dit-on, rencontré quelques difficultés avec ses lunettes... Il n'en a pas moins écouté avec ravissement les neufs chansons magnifiquement interprétées par des enfants plus que motivés à la vue de sa hôte débordante de cadeaux. Alors, merci Père Noël et à l'année prochaine !!!...



### LE LOTO DU 14 JANVIER A LA RABASSE

Le premier loto, organisé par le C.A.C.T. dans la jolie salle de restaurant de la ferme auberge de la Rabasse, prêté à cet effet par leurs propriétaires, lesquels ont aussi laissé l'intégralité de la recette de la buvette à l'association, a connu un très franc succès, avec la participation d'une centaine de personnes.

Une distribution de lots de qualité a pu être assurée grâce à l'aide de nombreux commerçants de Verclause, Rémuzat, Serres, Eyguians, Gap, St Laurent du Cros, Rosans, et même d'Auvergne, sans oublier les particuliers de la Vallées de l'Oule.

Le Comité d'Animation les remercie très sincèrement ainsi que Hélène et Jeannot Girousse. Compte tenu de cette réussite l'association pourrait reconduire en 2002 cette après-midi Loto.

## INFORMATIONS LOCALES

### PROCHAINES ANIMATIONS

#### UNE SOIREE PATOIS



Le C.A.C.T. organise une soirée patois / chandeleur. Celle-ci aura lieu le 3 février à 16 h à la salle polyvalente de Sainte-Marie. Nous invitons toutes les personnes qui savent encore manier cette merveilleuse langue, à venir nous en faire profiter.

Le but d'une telle soirée étant, outre le plaisir de passer un bon moment ensemble (il y aura des crêpes !!!...) de faire en sorte que quelques bribes au moins de ce précieux savoir parviennent à se transmettre à la génération suivante. Le patois étant par définition une langue principalement parlée il est en effet difficile pour l'instant de s'en remettre à des écrits pour assurer la conservation de ce patrimoine culturel.

#### LES ATELIERS DE LA VALLEE DE L'OULE



Pour confirmer ce que nous avons annoncé dans notre précédent numéro, des après-midi « travaux manuels » auront lieu à partir du 16 janvier et tous les 15 jours de 14 h à 17 h à la bibliothèque (salle polyvalente de Bruis). N'hésitez pas à venir, même « pour voir ».

Ces après-midi ont pour vocation d'une part de rompre l'isolement ressenti par de nombreuses personnes pendant l'hiver, d'autre part de partager des savoir-faire locaux afin de confectionner des objets artisanaux qui pourraient être vendus au profit de l'association qui les organise, en l'occurrence le C.A.C.T. L'argent récolté pourrait ainsi être réinvesti pour le financement des projets d'animation futurs.

Pour toutes ces raisons, votre présence aux ateliers de la vallée de l'Oule sera précieuse.

**Prochain atelier : le mardi 13 février**

7

Toujours dans le cadre des ateliers de la Vallée de l'Oule, une sortie est envisagée le 29 mars prochain à Fontvieille près d'Arles.

Au cours de cette journée sont prévues :

- \* la visite du Moulin d'Alphonse Daudet,
- \* la visite du musée Arlaten à Arles,
- \* la participation active à un atelier poterie au cours duquel nous apprendrons à confectionner des santons, la finalité de cette journée étant d'acquies un savoir-faire suffisamment solide pour préparer les décorations de Noël 2001.

Les personnes intéressées ou désirant plus d'informations sont invitées à se faire connaître au siège social du C.A.C.T. au 04 92 66 04 39 ou au 04 92 66 09 82.

Une participation aux frais de déplacement sera à prévoir.

#### V.T.T. : L'ARTICLE QUE NOUS ATTENDONS...



Enfin reconnus à leur juste valeur, les circuits V.T.T. de la Vallée de l'Oule sont présentés - photos magnifiques à l'appui - sur 6 pages qui leur sont entièrement consacrées dans la revue spécialisée *Vélo vert* du mois de février.

Hasard du calendrier, cet article arrive à point nommé couronner de succès le travail de **Christian Haupt** qui, dans le cadre de sa mission « randonnée » a permis la création de ces circuits, (un travail de longue haleine commencé en 1998). C'est en effet le jour même où sa mission arrivait à son terme que Christian Haupt a pris connaissance de ces quelques pages.

Un article sans parti pris qui, tout en mettant en valeur les nombreux atouts de nos espaces verts en souligne aussi le point faible : l'hébergement...

En effet des solutions devront tôt ou tard être proposées afin de répondre à une demande croissante dans ce domaine.

Tant il est vrai que : « ...cette vallée n'a plus rien d'une recluse. Son cœur, comme ses crêtes sont grands ouverts ! », (revue *vélo vert* du mois de février, désormais consultable à la bibliothèque de Bruis).

## INFORMATIONS LOCALES

### LA BUGADE DE NATHALIE

La « *bugade* », un bien joli mot, certainement issu de notre patois, qui n'est pas arrivé jusque dans nos dictionnaires ! Pommage ! Mais la « *bugade* », « de qu'es a quo ? »

La « *bugade* », avant la 2ème guerre mondiale, c'était la lessive, mais pas n'importe quelle lessive ! C'était la grande lessive, la lessive des draps, celle qu'on ne faisait que deux fois par an quand il faisait beau. Et à Montmorin, celle de Nathalie était un véritable événement, pour ne pas dire une animation, presque un spectacle !

Il faut préciser qu'en ce temps-là Nathalie était une figure importante du village puisque à elle seule, cette petite femme infatigable tenait un commerce qui faisait office à la fois de bar, restaurant, épicerie, et ...hôtel. Alors des draps, autant vous dire qu'il y en avait, et tous plus lourds les uns que les autres, en chanvre, en coton !...

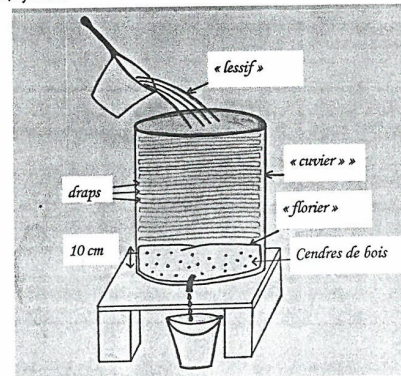
Voici donc en quelques lignes et telle que nous l'a racontée Mme Serratriez qui a volontiers accepté de raviver pour nous un de ses meilleurs souvenirs d'enfance : « *La bugade de Nathalie* ».

Une « *bugade* », à cette époque, ce n'était pas une mince affaire. C'était en fait un travail très pénible exécuté principalement par les femmes qui se trouvaient ainsi monopolisées sur trois jours consécutifs.

Le premier jour était consacré à la « préparation » de la lessive. Plusieurs femmes, voisines et autres connaissances (la solidarité dans le travail était encore à ce moment-là une question de survie), se rendaient au lavoir pour y « *essanger* » le linge. Cette opération (qui correspond au pré-lavage sur nos machines à laver modernes) consistait à savonner grossièrement les draps à froid avant de les entre-

poser dans de grandes corbeilles d'osier où ils devaient rester jusqu'au jour suivant. Quand on sait qu'une « *bugade* » représentait environ une trentaine de draps, on peut aisément imaginer ce que devait être la fatigue des femmes à la fin de cette seule première journée !

Le lendemain donc on sortait le *cuvier*\*, grosse cuve en zinc dans laquelle allaient être rangés les draps. Simultanément il fallait préparer le feu pour chauffer le « *lessif* » (eau additionnée de cristaux de soude) dans la chaudière préalablement nettoyée pour l'occasion. À Montmorin c'était un certain Victor qui s'en occupait. Avant de recevoir le linge le *cuvier* était tapissé en son fond d'un vieux drap appelé « *florier* » sur lequel étaient tamisées des cendres sur dix centimètres d'épaisseur. Et là aussi le choix des cendres n'était pas laissé au hasard : les cendres recuites de bois dur comme le chêne étaient préférables. Les bords du « *florier* » étaient ensuite rabattus sur les cendres ainsi prisonnières. C'est alors que revenait à la maîtresse de maison uniquement l'honneur d'empiler les draps (au dessus de la couche de cendres). Cette tâche était en effet véritablement un art et ne pouvait être confiée à n'importe qui. Il fallait par exemple prendre soin de ranger les draps les plus sales dans le fond.



8

## LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

### LE POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

#### \* La ferme-relais :

Le terrassement de la plate-forme de construction a commencé le jeudi 30/11/00.

Depuis, et à la date de rédaction de cet article (30/01), la canalisation d'eau a été détournée et raccordée, la maçonnerie du soubassement réalisée et toutes les fermes de charpente mises en place. L'ensemble de la structure et de la charpente sont réalisés, l'ossature du bardage et du parerment intérieur est en cours d'exécution.



#### \* P.N.R. des Baronnies :

Jeudi 11 janvier s'est déroulée la réunion d'informations préalable à l'adoption des statuts de l'association « Pour la réalisation du parc naturel régional des Baronnies ».

Ceux-ci ayant été adoptés, début février verra l'élection du conseil d'administration et du bureau ainsi que le début de travail des commissions thématiques.

#### \* Le schéma d'assainissement :

Nous vous avons présenté les grandes lignes de celui-ci dans le numéro précédent « d'au fil de l'Oule ».

Les subventions de l'agence de l'eau et de la région viennent d'être accordées à hauteur de 80%

#### \* Le Pays siseronnais :

Un groupe d'étudiants va entamer la phase d'études dans le cadre du nouveau périmètre géographique qui englobe les trois E.P.C.I. du Serrois, des Baronnies et de la vallée de l'Oule.

#### \* La signalétique pédestre :

Peut-être avez-vous remarqué l'apparition ces derniers jours de flèches et poteaux en bois indiquant des itinéraires de randonnée pédestre. Ceux-ci ont été installés dans le cadre de l'action L.E.A.D.E.R.II « randonnée » et bénéficient également de subventions à hauteur de 80%.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la sortie imminente (mi-février) de la carte I.G.N. qui reprendra ces itinéraires et ceux de l'ensemble de la zone Buëch-Dévoluy-Durance.

#### \* Syndicat d'aménagement des Baronnies du Buëch :

Il appartiendra à chaque commune membre des trois communautés de communes de délibérer afin de créer cette structure de coopération dont l'objet des statuts vous est présenté P.3

#### \* Ecole :

Dans le tableau des investissements réalisés pour l'école publié dans le précédent numéro, n'apparaissent pas les subventions obtenues qui sont d'un montant total de 70 000F H.T. auxquelles s'ajoutera la participation de la commune de Montmorin pour la rénovation du chauffage.

#### \* C.A.C.T.

Il était mentionné dans le précédent numéro qu'une subvention de 2500F a été attribuée au C.A.C.T. Celle-ci n'est, en réalité, que de 900F, la différence de 1600F étant le remboursement au C.A.C.T. des frais avancés pour l'apéritif de la fête intercommunale et offert par la C.C.V.O.



5

## ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

### CONTRAT MONTAGNE

Dans les numéros 13 et 15 d'au fil de l'Oule, nous vous avons présenté les objectifs d'un contrat-montagne.

Début décembre 2000, les services de la région ont validé le document de travail commun présenté par les trois communautés de communes des Baronnies, Serrois et vallée de l'Oule.

Début 2001, l'état donnait, à son tour, le feu vert pour les objectifs annoncés et proposait aux collectivités de définir rapidement les actions prioritaires.

Celles-ci se déclinent autour de trois espaces :



\* L'espace de **production agricole** : il s'agit d'engager à la fois des actions d'**animation** sur les contrats collectifs (C.T.E.), sur la poursuite du processus **ferme-relais** ou la création d'événements autour des **foires** traditionnelles. En terme d'**investissement**, les projets concernent un centre d'**insémination ovin**, une unité de **transformation des fruits**, des espaces **vente**, l'étude de faisabilité d'une unité de **luzerne déshydratée**.



\* L'espace d'**accueil touristique** : création et amélioration des structures d'hébergement collectives, plan de **communication**, développement de la **commercialisation**, carte d'hôte seront les **grands chantiers** de ce secteur vital pour le développement économique de notre territoire.



\* L'espace de **vie culturelle** : le programme de labellisation des antennes de l'écomusée doit être poursuivi tout en engageant les phases d'aménagement du bâti et de la **muséographie**. La valorisation du **patrimoine antique**, la création d'événements culturels ainsi que le soutien aux **associations** seront renforcés.

Ces actions s'entendent pour l'ensemble des trois collectivités concernées par ce contrat montagne commun.

En ce qui concerne la **vallée de l'Oule**, les **priorités** retenues par le conseil communautaire (cf. compte-rendu P.3) sont :

- \* La création d'un parc résidentiel de loisirs : ce type d'hébergement touristique répond mieux à la demande qualitative de la clientèle qu'un simple camping. Les modules doivent répondre à des normes de qualité architecturale et environnementale. Ce projet peut, de plus, se développer dans le cadre d'une valorisation des spécificités de la vallée, par exemple sur un produit d'aromathérapie.
- \* L'aménagement de l'antenne d'écomusée dans la **tour carrée** de Ste Marie.
- \* La réalisation d'une **salle polyvalente** intercommunale.
- \* La participation aux objectifs communs de l'espace de **production agricole** (cf. § ci-contre) avec l'étude de faisabilité d'implantation d'un moulin à huile de noix.
- \* L'implantation d'**aires de détente** aménagées le long de la route.
- \* Le lancement de l'étude du **Programme Local de l'Habitat** (cf. « Fil de l'Oule n° 14 p. 3) et de l'animation de celui-ci.

Il faut rappeler que ces projets sont susceptibles, dans le cadre d'un contrat montagne commun, de bénéficier de **subventions publiques à hauteur de 80%**.

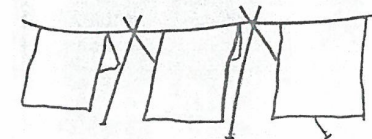
Il n'en reste pas moins vrai que l'autofinancement à hauteur de 20% reste à la charge des collectivités ou des investisseurs privés (ex. ferme-relais) qui n'engageront donc les actions qu'en fonction de leur **capacité financière** !

## INFORMATIONS LOCALES

Vers 12 h, quand le **cuvier** était enfin prêt on commençait à « couler la lessive ». Cela consistait à verser de l'eau froide puis de plus en plus chaude par dessus les draps. Cette eau imprégnait donc tout le linge puis les cendres avant de ressortir à l'extrémité d'un petit tuyau situé à la base du **cuvier**. Ce dernier étant surélevé, l'eau était récupérée dans un grand seau posé sous ce tuyau. Cette eau alors enrichie de cendres de bois était réchauffée et reversée sur le linge. Cette opération était répétée de nombreuses fois et sans interruptions jusqu'à ce que l'eau ressorte bouillante du petit tuyau. Ce système astucieux permettait d'obtenir une température de l'eau progressive, précaution indispensable pour ne pas brûler la santé du linge. Commencé vers midi, le coulage de la lessive ne se terminait pas avant minuit ! Le **cuvier** était alors laissé à refroidir pendant tout le reste de la nuit.

Le troisième jour enfin il fallait encore rincer la lessive. Les draps étaient déversés dans le grand bassin du lavoir. Puis les femmes, à genoux sur des coussins, battaient le linge à l'aide de battoirs afin d'en extraire la mousse formée par les cendres et les cristaux de soude. Quand un drap était rincé il était entrposé dans l'autre bassin (le plus petit), préalablement tapissé d'un vieux drap pour éviter toutes salissures. Là, sous le débit puissant du canon (ce tuyau métallique souvent travaillé d'où s'échouaient les eaux des fontaines), ils attendaient d'être tordus, nous dirions aujourd'hui essorés, puis déposés dans des corbeilles d'osier.

C'est alors que les hommes intervenaient en installant de grandes cordes d'étendage à divers endroits du village. Pour trente draps, il en fallait de la place ! Une fois secs les draps n'étaient pas repassés mais « remis en forme » par des tractions énergiques lors du pliage.



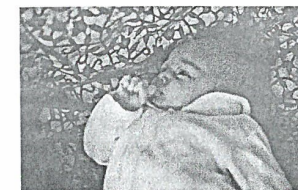
Aujourd'hui notre « **bugade** » à nous revient à programmer notre machine à laver sur la position 2, 3 ou 4. Certains s'en réjouiront, d'autres regretteront le temps où il faisait bon se glisser le soir dans de gros draps bien frais qui sentaient si bon. Quoi qu'il en soit, merci Arlette pour nous avoir fait rêver en revisitant avec nous cette page de notre passé : « la **bugade de Nathalie** ».

\* Encore plus ancienne que le **cuvier**, la **bugadière** était une sorte de placard en pierres taillées que des rainures permettaient de fermer sur le devant à l'aide de planches de bois. Les **bugadières** faisaient partie intégrante des cuisines d'autrefois. Elles se trouvaient toujours, pour des raisons pratiques et évidentes, à côté de la cheminée.

### CARNET ROSE

Une petite Violette a fleuri en novembre !

Le 2 novembre 2000, Bérangère ILLY, fille de Lucette Baup mettait au monde une petite Violette. Félicitations aux parents et à la grand-tante qui n'est autre qu' Arlette Seratrice !



## INFORMATIONS LOCALES

### LA PAROLE AUX LECTEURS

Une lectrice préférant rester anonyme nous propose de partager avec elle ce moment de poésie :

#### SOUVENIRS D'ENFANCE

*Angèle, ma montagne, un beau matin d'été,  
tu m'as vue naître et tu m'as bercée du haut de ton  
sommet.*

*Dans le calme et la pureté du ciel si bleu, tu  
m'as regardée grandir, courir dans le chemin de l'école,  
jouer avec mes camarades.*

*Le soir, après la classe, tu m'as vue garder les  
chièvres en apprenant les leçons.*

*Pendant les vacances, tu m'as vue gambader  
dans les champs, travailler avec mes parents.*

*L'hiver, tu m'as vue jouer dans la neige, em-  
mitoufflée dans un bonnet et chaussée de sabots.*

*Le temps a passé et j'ai grandi, alors j'ai dû  
te quitter mais, rassure-toi ma montagne, je ne t'ai pas  
oubliée; les souvenirs d'enfance, dans ma mémoire sont  
restés.*

*Alors, quand je reviens te visiter, je te re-  
trouve toujours la même : fière, dure, sauvage, mais  
toujours aussi belle.*

Décembre 1986



ON ATELIER D'ÉCRITURE DANS  
LA VALLEE ?

\* Recherche personnes intéressées par mise en place d'un atelier d'écriture, tant ludique qu'investigateur, du jeu à l'enquête, sur la vallée. Cadre, modalités et projet à définir. Si intéressé, laisser coordonnées au Fil de l'Oule ou tél. au 04 92 66 03 37.



10

### LA CHANSON DE MONTMORIN

(suite et ... fin !)

#### XXXII

Chatusse la plus haute,  
Ouverte à tous les vents,  
Étale sur la côte  
Trois corps de bâtiments.  
Près de l'Isclen en revanche,  
La plus basse à plein pied.  
Dans le vent toute blanche  
Arrive à ce quartier.



#### XXXIII

Les montagnes en face  
Contiennent l'Infernet.  
A leurs pied la Rabasse  
Voit ses truffiers ruinés.  
La grande route souligne  
La Mouette et Jacquet.  
La Doussane et ses vignes  
Beau séjour si coquet.

#### XXXIV

Le Plat, plein de cultures  
Semble un vaste damier.  
Les champs et la verdure  
Composent les casiers.  
Au bout de la rivière  
Sous d'immenses noyers  
Les seigneurs des fenières  
Avaient fait leur grenier.

#### XXXV

C'est là que se termine  
Le sol de Montmorin,  
Après la Condamine  
Bruis apparaît enfin.  
Souhaitant la fortune  
Au lieu que nous chantons,  
Où finit la commune,  
Là finit la chanson.

Frédéric Girousse (env.1880 - 1931)

## LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 23 janvier 2001

Conseillers communautaires présents :  
Mm. Paul ANDRE, Gilbert BEGOU, Antoine BULETE, Jean COUSIN, Jean-Louis CORREARD, Jean GIROUSSE, Raymond GIROUSSE et Gérard TENOUX

Conseillers titulaires absents :  
Mme Karine COUSIN  
Mm. Michel COUSIN, André DUC

\* **L.E.A.D.E.R. II**  
Le conseil approuve la participation de la C.C.V.O. à la mission de coordination pour un montant de 299F ainsi que la cotisation au titre de l'année 2001 de 200F

\* **FERME-RELAIS :**  
A la demande de P. JULLIEN, une travée supplémentaire sera prévue afin d'anticiper sur la construction d'un local de stockage. Le surcoût prévisionnel de cette demande a été chiffré à près de 20 000F H.T. par l'entreprise. Le conseil communautaire donne son accord et précise que cette somme sera intégralement récupérée sur le montant du bail de P. JULLIEN.

\* **SCHEMA d'ASSAINISSEMENT :**  
Les subventions ont été accordées par l'agence de l'eau et la région P.A.C.A. à hauteur respectivement de 60 et 20% du coût prévisionnel de l'étude (170 000F). La prochaine phase constituera à élaborer le cahier des charges et le soumettre à la consultation des bureaux d'études susceptibles d'élaborer le schéma.

\* **SIGNALÉTIQUE PEDESTRE :**  
La signalétique prévue dans le cadre de l'action « randonnée » du programme L.E.A.D.E.R. II est en cours de pose. J. GIROUSSE sera sollicité pour apporter une aide aux ouvriers de Natur'emploi sur le secteur du col de plume. De même, la collaboration de

l'O.N.F. pour l'accès et l'autorisation d'installation en domanial sera demandée par G. TENOUX.

\* **SEUIL de BOIS :**  
Une délibération pour permettre le paiement de cette opération (cf. n° 14, p. 3 « d'au fil de l'Oule ») prévue sur le budget 2000 mais réalisée en 2001 est prise à l'unanimité par le conseil communautaire.

\* **EMPLOYES INTERCOMMUNAUUX :**  
La situation actuelle (arrêt maladie des deux employés) pose problème, un certain nombre de travaux indispensables n'étant pas assurés. Le conseil communautaire décide de ne pas renouveler les contrats dont l'achèvement est proche (30/03 et 16/05). Il appartiendra au conseil issu des élections de mars de prendre les décisions nécessaires.

\* **CONTRAT MONTAGNE :**  
Cf. article page suivante.



\* **QUESTIONS DIVERSES :**

- chauffage de l'école : une répartition de l'amortissement et de la consommation entre la C.C.V.O. et la commune de Montmorin sera effectuée dans les budgets respectifs.
- Le conseil autorise le remboursement des frais de repas engagés par G. TENOUX lors d'une rencontre avec J.M. ARNAUD, pour un montant total de 178F
- Le conseil propose de clôturer ce mandat électif par un repas ouvert à tous les conseillers de la communauté de communes, au personnel et à leur conjoint. Celui-ci se déroulera le dimanche 18/02. Le coût sera à la charge de chacun.

3

## LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 28 novembre 2000

Conseillers communautaires présents :  
Mm. Paul ANDRE, Gilbert BEGOU, Jean-Louis CORREARD, Jean GIROUSSE, Raymond GIROUSSE, Colin RAZAUD, Gérard TENOUX

Conseillers titulaires absents :  
Mme Karine COUSIN  
Mm. Antoine BULETE, Michel COUSIN, André DUC

\* **S.A.B.B.**  
Le conseil adopte les projets de statuts du syndicat d'aménagement des Baronnies du Buëch dont l'objet est :

- la constitution des dossiers relatifs aux procédures contractuelles présentes et à venir d'initiative départementale, régionale, nationale ou européenne, dans une politique de développement durable du territoire des parties constituantes (C.C. de la vallée de l'Oule, des Baronnies, du Serrois).
- la gestion des procédures contractuelles auxquelles le syndicat mixte aura été éligible.
- de mettre en œuvre le mandat de progression voté par la C.D.C.I. (commission départementale de coopération intercommunale) le 11/10/99
- de préparer, avec la Drôme, la création du P.N.R. des Baronnies.

Le conseil élit, pour le représenter au S.A.B.B. mm. CORREARD, R. GIROUSSE, TENOUX, titulaires, mm. ANDRE, BEGOU, RAZAUD, suppléants.

Le conseil mandate, dans l'attente de l'arrêté préfectoral de création du S.A.B.B. la communauté de communes du Serrois pour solliciter des crédits d'ingénierie pour l'animation du contrat Montagne (cf. art. P. 4).

#### \* PAYS

Afin de pouvoir prétendre à un contrat Montagne, la préfecture et la région nous demandent de nous prononcer sur l'adhésion à un futur Pays. Eu égard aux deux projets en cours, Pays Gapeçais et Pays Sisteronnais, et à l'engagement pris par les C.C. adhérentes au S.A.B.B. de s'inscrire dans la même démarche de territoire, le conseil décide d'adhérer au Pays Sisteronnais.

#### \* ECOLE

Suite aux remarques du professeur d'école, différentes mesures de protection seront envisagées avec les entreprises concernées lors des travaux en cours. Différents accessoires informatiques et électriques seront commandés.

#### \* OFFICE de TOURISME

Le conseil accepte la participation financière à l'édition de la nouvelle plaquette touristique, pour un montant de 1127F

#### \* QUESTIONS DIVERSES

- ferme-relais : des délégués sont nommés pour assister aux réunions de chantier.
- employés communaux : suite à une demande de C. Collomb, il est confirmé que seul les deux premiers mois d'arrêt maladie bénéficient d'indemnités complémentaires partielles. D'autre part, une réponse à une candidature spontanée sera effectuée.
- frais divers : deux délibérations sont prises pour permettre le remboursement du déplacement des élus en Chartreuse (600F) et la prise en charge des frais d'hébergement du journaliste vélo (595F)



## INFORMATIONS LOCALES

### LES BONS PLATS RUSTIQUES D'AUTREFOIS



Cette rubrique nous a été suggérée par quelques uns de nos lecteurs qui souhaiteraient que soit valorisé le savoir faire culinaire de notre vallée.

Nous invitons donc toutes les personnes passionnées de cuisine à nous faire parvenir leurs recettes (locales mais pas exclusivement, spécialités familiales, etc...), aussi rustiques soient-elles, issues d'un temps où, par nécessité les maîtresses de maison savaient encore confectionner des plats délicieux à partir de rien ou pas grand chose. Des recettes à base de noix, de fromage de chèvre, seraient par exemple les bienvenues.

#### LA SOUPE A L'AIL

Voici donc aujourd'hui la recette de la soupe à l'ail telle qu'elle m'a été transmise par ma mère qui est en fait originaire de la Drôme. Si à ce titre elle différerait un peu de celle qui se cuisinait dans notre vallée autrefois nous vous invitons à nous en faire connaître la variante haut alpine que nous ne manquerions pas de publier dans un prochain numéro.

#### Ingrédients Pour 4 personnes :

- \* Un reste de pain blanc rassis (envoier une baguette, selon la consistance désirée)
- \* 4 cuillères à soupe d'huile d'olive.
- \* Sel, poivre thym, laurier.
- \* Une petite tête d'ail.
- \* Deux cuillères à soupe de vinaigre.
- \* 2 œufs entiers.
- \* 2 litres d'eau environ.

Dans un faitout porter l'eau à ébullition.  
Ajouter le sel, le poivre, le thym, le laurier, l'ail écrasé, l'huile d'olive, le vinaigre et le pain sec coupé en gros morceaux.

Laisser cuire à feu doux pendant environ 20 minutes.

Hors du feu, ajouter les œufs battus.

Vérifier l'assaisonnement et servir chaud dans une soupière.

Cathy Lombard

### RETABLISSEMENT

Le passage à l'an 2000 s'est avéré difficile pour Christian Riquet de Montmorin qui a subi récemment une opération à la cheville à l'hôpital de Sisteron. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Bon rétablissement aussi à M. René Tenoux qui s'est fait opérer de la cataracte à la clinique de Gap le 9 janvier dernier.

### BIBLIOTHEQUE



Dans notre précédent numéro figurait une rubrique recensant les écrits d'auteurs liés à notre vallée.

Nous sommes heureux à ce jour d'ajouter à cette liste, et pour que celle-ci soit complète, les ouvrages suivants :

#### Pierre de Bruis.

«Figure marquante de l'histoire religieuse et sociale de la France», Pierre de Bruis reste cependant encore trop méconnu dans le berceau même de sa doctrine. L'écrit qui lui est consacré dans *Les cahiers de l'Oule* de 1999 manquait dans nos rayons. Grâce à l'initiative d'une lectrice qui en a fait don récemment à la bibliothèque, ce fascicule écrit par J-C Daumas, avec la contribution (entre autres) d'Annie Cousin, fait aujourd'hui partie de notre fond propre.



Cœur de pierre, Sacré silence, *Vingt secrets pour apercevoir les fées, Le jour de la fabrication des yeux* (le livre), sont autant de livres de cet auteur qui nous est désormais familier : Philippe Dorin. En effet depuis son dernier passage dans la Vallée, notre fond propre se trouve encore enrichi des ouvrages mentionnés ci-dessus. Ce sont nos jeunes lecteurs qui en ont de la chance !!!

la revue *vélo vert* du mois de février : 6 pages consacrées à la Vallée de l'Oule. (voir p. 7)

## DIVERTISSEMENT

Les mots fléchés (la solution dans le prochain numéro).

PEU SCALPE	NOURS TUPES	VÊTEMENT FEMININ	DAME DU PRESSING	BELLE PÉRIE
AVALER	STATION	RISQUA		
BOTES EN BOIS				CITE DE LA NEVRE
EDUCATION				
ARRIVÉE COUTIMES		POSSÈDE À LA NAISSANCE		
NOTE				
	NON A L'EST			PRÉSIDENT
	PARENTE			
		ASTUCE ÉCOLIERS		
BÉBÉ TÊME			CROULE SOUS PAYS	
EN VUE			CHAUFFE LA FEUILLE	
		GROS DONNEURS		
JACUÉ BAUDET				PASSAGE EN VILLE
		TOURNER EST À REGLER		
RECALÉ	TOLARD			POMME DE FERRE

### Les petites annonces

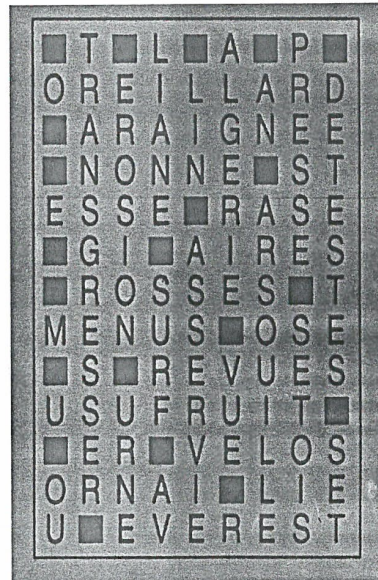
\* Vds : faneuse - andaineuse FAHR 3m, faucheuse G.S. 1,60 m, tracteur Same Bassé, Prix intéressants, tél : 04 75 28 72 57

\* Echange 4L (m. en c. 79) bonne pour pièces et / ou Peugeot 205 Ess. (m. en c. 84) moteur et carrosserie bon état, organes stabilité-roulement défectueux, contre structures de serre et / ou extracteur à miel et / ou lot de dosses et / ou broyeur à végétaux et / ou échafaudage etc...

Tél : 04 92 66 03 37.

\* Recherche : lots de verres, même dépareillés. Tél à la C.C.V.O. au : 04 92 66 04 39 (heures d'ouverture).

La solution de l'édition du mois de Novembre - Décembre :



### BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M.  
NOM :  
PRENOM :  
ADRESSE :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations " Au fil de l'Oule ".  
Montant : 60 frs/an.  
Chèque établi à l'ordre de « Trésor public ».  
A renvoyer à C.C.V.O. 05150 BRUIS.  
Signature :

# AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la vallée de l'Oule - Numéro - 16 -

Janvier - Février 2001



### L'éditorial

*Vous me connaissez, vous les plus anciens, je suis votre élu depuis plus de cinquante ans, dont trente comme maire. Je tiens à vous exprimer ma gratitude, à vous tous, ceux et celles qui m'ont toujours soutenu présentement et par le passé, et ce depuis un demi siècle.*

*Je reconnais que mon franc parler m'a apporté quelquefois des ennuis. Mais je ne regrette rien de tout ça. Je n'ai pas à vous le démontrer, nous avons fait avec les conseillers élus et certaines personnes de bon sens de la Vallée, beaucoup de réalisations sur le plan communal et intercommunal. Projets menés à bien ou projets à venir qui nous conduiront dans l'avenir à l'amélioration de notre bien-être, sans oublier l'aide que nous ont apportée nos élus de canton, la circonscription, et les administrations concernées, par leur soutien aussi bien moral que financier.*

*Encore merci à tous !*

*Je vous quitte à regret. Sachez que des problèmes personnels me conduisent à ne pas renouveler mon mandat. Place aux jeunes et aux personnes disponibles pour prendre la relève. La tâche est difficile mais intéressante. Il faut toujours avancer malgré les contradictions, pas toujours fondées. Montmorin, et notre magni-*

Dans ce numéro :

- |        |                                |
|--------|--------------------------------|
| 1      | L'éditorial                    |
| 2 à 5  | Les orientations de la C.C.V.O |
| 6 à 11 | Informations locales           |
| 12     | Divertissement                 |

Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Oule  
05150 BRUIS  
Tel : 04-92-66-04-39  
Fax : 04-92-66-04-21  
Heures d'ouverture : le lundi et le mardi, de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 17h30.

### COMITE DE REDACTION:

Les conseillers communautaires ou les suppléants

Directeur de publication: Gérard TENOUX

Dépôt légal n°: 98009.  
Imprimé par nos soins

*figue Vallée de l'Oule ont besoin de personnes qui avancent adroitement dans l'avenir sans oublier le contact, le dialogue, en oubliant par contre les controverses qui ne sont pas toujours constructibles, au détriment de nous tous.*

*L'avenir se tient dans une entente majoritaire des gens de la vallée. Quelquefois, la feuille d'impôts augmente légèrement, mais rien ne peut se faire sans argent, et bonne volonté sur le plan collectif.*

*Personnellement, je condamne les intérêts privés qui nuisent à l'intérêt général. Je serais heureux de voir se poursuivre le chantier de l'Intercommunalité et des regroupements de petites communes, seul moyen à mes yeux de rester reconnu et d'obtenir des aides substantielles, sans pour autant que l'on y perde notre identité. Quant aux intercommunalités, on se rendra bientôt compte qu'elles-mêmes sont trop petites et qu'il faudra avoir recours aux regroupements.*

*Je ne doute pas de nos futurs élus pour œuvrer dans ce sens et le mot de la fin sera de vous dire qu'il m'a été très agréable de travailler et de réfléchir sur les problèmes de la Vallée avec Jean-Louis Corréard et Gérard Tenoux.*

Raymond Girousse